



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit : **922**
Nom du produit : **Solution indicatrice pour l'acidité totale pour kit 120600**
Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange considéré comme non dangereux et ne comporte pas de numéro d'enregistrement REACH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées : Réactif à usage laboratoire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25
courriel : info@dujardin-salleron.com - site : www.dujardin-salleron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance/du mélange

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008.

2.2 Étiquetage

Ce mélange ne nécessite pas d'étiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

3.1 Substance : non applicable

3.2 Mélange :

Composants non dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Bleu de bromothymol (≈ 0,01%)

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
76-59-5	200-971-2	(*)	Non considéré comme dangereux

Autre composant considéré comme non dangereux étant donné la concentration mise en œuvre

Nom Chimique (Concentration) :

Alcool éthylique (Éthanol) (≈ 1,8%)

Règlement (CE) N° 1272/2008 :

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
64-17—5	200-578-6	01-2119457610-43 XXXX	Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : faire boire immédiatement de l'eau (maximum 2 verres). En cas de malaise, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 922

Nom du produit : Solution indicatrice pour l'acidité totale pour kit 120600 V 15.3



SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : faire boire immédiatement de l'eau (maximum 2 verres). En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau, respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux sections 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés à l'abri de l'humidité

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 922

Nom du produit : Solution indicatrice pour l'acidité totale pour kit 120600 V 15.3



Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail.

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuel.

Mesures de protection individuelle

Porter un vêtement de protection pour produits chimiques approprié, pourvu d'un marquage CE.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.

Protection respiratoire

Uniquement nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de filtre recommandé : A.

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	bleu vert
Odeur	légère odeur d'alcool
Seuil olfactif	aucune donnée disponible
pH	aucune donnée disponible
Point de fusion	aucune donnée disponible
Point d'ébullition	aucune donnée disponible
Point éclair	aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	aucune donnée disponible
Limite d'explosivité, supérieure	aucune donnée disponible
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative	aucune donnée disponible
Densité relative	aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage n- octanol/eau	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 922

Nom du produit : Solution indicatrice pour l'acidité totale pour kit 120600 V 15.3



Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs
Propriétés comburantes	non applicable

9.2 Autres données

Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible
Constante d'Henry	aucune donnée disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable pendant plus d'1 an dans les conditions ambiantes standard (température ambiante)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec les oxydants forts

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Mélange

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit

11.2 Informations supplémentaires

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en cas d'utilisation appropriée. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Écotoxicité

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'écotoxicité de ce produit

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire
Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 922

Nom du produit : Solution indicatrice pour l'acidité totale pour kit 120600 V 15.3



SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport routier.

Transport aérien (IATA)
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport aérien.

Transport maritime (IMDG)
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport maritime.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) Aucune donnée disponible

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.